Avis de prolongation du délai de dépôt du dernier prospectus simplifié
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI – Juillet 2020

Cet avis est publié à titre d'information seulement.
Les investisseurs n'ont pas de mesures à prendre en réponse au présent avis.

En réponse à la pandémie de la COVID-19, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont prolongé de 60 jours la date limite pour le dépôt de certains documents d'information par les fonds d'investissement. Pour recourir à cette prolongation, un fonds d'investissement doit afficher un énoncé sur son site Web.

Le présent avis a pour objet de vous aviser que le Fonds d'épargne à intérêt élevé CI (le « Fonds ») a l'intention de recourir à la prolongation prévue par le *Ontario Instrument 81-505*. Au lieu de déposer le dernier prospectus simplifié, la notice annuelle et l'Aperçu du fonds au plus tard le 26 juillet 2020, nous les déposerons le ou avant le 24 septembre 2020.

Cela représente une prolongation de 60 jours de la date limite qui s'appliquerait autrement.

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec notre Centre de services financiers, au 1-800-792-9355.